

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS SUR LE COURS D'EAU EN RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

es **thématiques** réalisées **par type d'action retenue** dans l'évaluation de
ésentant :

- les activités les plus concernées
- les impacts potentiels
- les facteurs aggravants
- la méthodologie d'approche
- les préconisations spécifiques
- les liens avec les fiches actions

a flottaison ; le piétinement ou les actions de marche ; le cheminement et la trajectoire ; les
és et les zones d'arrêt ; la fréquence de passage ; l'absence d'encadrement des pratiquants ;
pratiquants

es **par type d'enjeu environnemental**, présentant :

- les causes d'atteinte
- les prospections nécessaires
- les actions de prévention
- des préconisations à court terme et à long terme
- les liens avec les fiches actions

es espèces à forte valeur patrimoniale ; les habitats d'intérêt communautaire ; la faune
son intégrité ; l'équilibre de la chaîne alimentaire ; la reproduction des espèces ; la quiétude
; le colmatage du fond et les dépôts présents ; l'intégrité de la ripisylve et la préservation de
on état écologique au sens de la DCE

es actions

présentent un ensemble d'actions pouvant être mises en œuvre par le
e du milieu aquatique mais aussi par tout gestionnaire territorial en charge
tion des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau. Il s'agit
ent d'actions de veille, d'information, sensibilisation ; de formation, de
s flux, de planification et de réglementation ; d'évaluation et de suivi.

- actions précisent les éléments suivants :
- le type d'action visé par cette action
- le contexte et les objectifs
- le descriptif
- les précisions liées à cette action
- les acteurs pouvant avoir en charge la mise en œuvre de cette action

action – 6 thèmes
ille; Actions d'information, sensibilisation; Actions de formation; Actions de gestion des flux;
anification et de réglementation; Actions d'évaluation et de suivi des mesures

s des protocoles et suites à donner

vironnemental des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau est très
racteriser. Les analyses envisagées présentent des limites liées à la présence
de plusieurs activités sportives et de loisirs sur un même site, l'existence d'autres
naines sur le site et aux milieux possédant une très forte dynamique.
est unique, le niveau d'impact s'exprime par la conjonction de plusieurs variables.

l'apparaît nécessaire que les gestionnaires de milieu s'approprient cette démarche.
tinuité de la démarche engagée et dans la perspective de valider la méthodologie
, il s'agira de mobiliser un plus grand nombre d'acteurs pour mettre en œuvre cette
e.

des évolutions constantes des connaissances et savoirs, des adaptations,
ou précisions devront être apportés à cette méthodologie au fil des expériences.

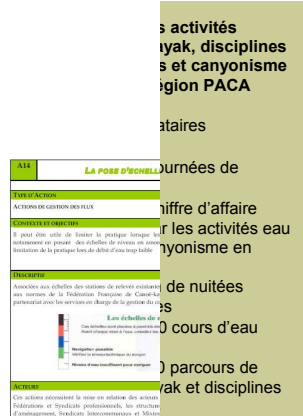


T8 - LES ESPÈCES À FORTÉ V
L'Etat réglemente par type d'usage environnemental

- Actions de prévention**
 - Développement et installation
 - Attaque de la reproduction
 - Modification de l'habitat
- Prospections nécessaires**
 - Détection de l'Etat de dégradation de l'impact
 - pour l'ensemble de son cycle biologique
 - Description des comportements et des
 - professions d'habitat
- Actions de prévention**
 - Détecter et contrôler le comportement par le p
 - Contrôler avec régularité la concentration et la localité
 - Adapter les pratiques et les périodes de fréquentation
- Préconisations à court terme**
 - Eviter les habitats sensibles par l'impact
 - Eviter les zones sensibles

LES ESPÈCES À FORTÉ V
A11, A14, A15, A16, A21

Fiche T8 - Les espèces à forte valeur patrimoniale



A14 - LA POSE D'ÉCOVALLÉES
LES FACTEURS DE DÉTERMINANTS

- Actions de prévention**
 - Aménagement des ouvrages
 - Installation et suivi
 - Entretien et suivi
 - Formation des agents
 - Suivi et évaluation
 - Formation des agents
 - Suivi et évaluation

LES FACTEURS DE DÉTERMINANTS
Plusieurs facteurs sont déterminants dans l'œuvre d'une gestion
fois à la sensibilité d'un site, l'existence d'autres
aussi aux enjeux liés aux activités sportives et de loisirs
sur les cours d'eau

- Des connaissances et savoirs
- L'identification des acteurs et leurs relations
- L'existence d'une gestion
- Les moyens techniques et financiers

Fiche A14 - La pose d'écovallées



A11 - LES MILIEUX AQUATIQUES SENSIBLES
LES FACTEURS DE DÉTERMINANTS

- Actions de prévention**
 - Aménagement des ouvrages
 - Installation et suivi
 - Entretien et suivi
 - Formation des agents
 - Suivi et évaluation
 - Formation des agents
 - Suivi et évaluation

LES FACTEURS DE DÉTERMINANTS
Plusieurs facteurs sont déterminants dans l'œuvre d'une gestion
fois à la sensibilité d'un site, l'existence d'autres
aussi aux enjeux liés aux activités sportives et de loisirs
sur les cours d'eau

- Des connaissances et savoirs
- L'identification des acteurs et leurs relations
- L'existence d'une gestion
- Les moyens techniques et financiers

Fiche A11 - Les milieux aquatiques sensibles

ote de synthèse

Présentation de la démarche

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine
protéger, défendre et traiter comme tel » Directive Cadre européenne sur l
octobre 2000.

En application de la DCE, le Schéma Directeur d'Aménagement et de G
Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée qui sera approuvé en 2009, fixe pour
aquitiques des objectifs de bon état ou de bon potentiel ainsi que les m
les atteindre.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, établissement public
chargé de la protection et la préservation des ressources en eau, est
majeur pour la mise en œuvre de ces objectifs. A ce titre peut être maître
d'études qui permettent d'avancer sur la connaissance des milieux et des
qui s'exercent sur le territoire et favorise l'atteinte des objectifs. Nous avor
dans ce cadre approfondir nos connaissances sur l'impact des activités
notamment les activités sportives et de loisirs en fort développement sur
de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

La région connaît en effet, en raison de son climat, de sa géographie et de
ses paysages naturels, un développement important des sports de nat
particulièrement des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau.
développement de ces activités et la nécessaire atteinte des objectifs d
protéger certains sites de tout équipement et de toute activité pour en fair
totalement préservés peut être une tendance légitime. Le manque d'étude
complexité de leur mise en œuvre ne permet pas aux gestionnaires de p
impacts ressentis ou constatés. Cette situation peut inciter à adopter u
restrictive afin d'éviter tout impact potentiel.

C'est pourquoi la définition d'une méthodologie appliquée pour définir ce
proposer des mesures simples et opérationnelles, informer, sensibiliser à
gestionnaires de ces milieux et des pratiquants nous est apparu ess
permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre euro
l'Eau.

L'enjeu est de fournir aux gestionnaires de milieux aquati méthodologie complète et « à la carte » pour permettre de s problématique en fonction de leurs pressions et de leurs milieux.

Définir la sensibilité d'un milieu à un type d'action (piétinement, flottaison,
permet d'éviter de stigmatiser telle activité professionnelle ou tel pratiquant
grille d'analyse synthétique regroupant l'ensemble des facteurs qui influ
secteur permet d'en apprécier au cas par cas les impacts réels. Tel est l'ob
guide méthodologique que nous souhaitons pragmatique. Tous le
d'expériences possibles nous intéresseront.